



# Solidarité Kanaky

Numéro 13 – Novembre 2021

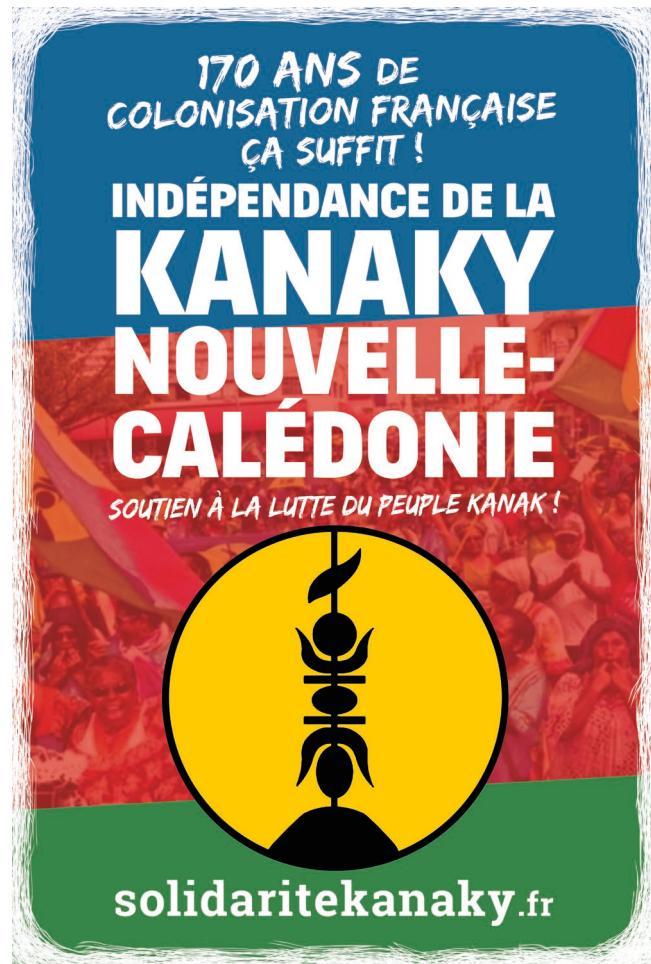
Sommaire : Lettre ouverte du peuple kanak au peuple de France – Appel d'organisations associatives, syndicales politiques, à reporter le referendum – Lettre aux parlementaires – Solidarité avec le peuple kanak, report du referendum du 12 décembre ! – L'aventure incertaine d'Emmanuel Macron - Qui jette le caillou dans la mare ? – Meeting de solidarité avec le peuple kanak, à Paris

Ce bulletin du collectif Solidarité Kanaky recense des documents qui ont déjà circulé dans les réseaux militants, mais qu'il nous paraît utile de rassembler.

**La « lettre ouverte du peuple kanak »** illustre au mieux le contexte : l'unité des mouvements représentant le peuple kanak, la situation sanitaire en Kanaky et ses conséquences, les priorités actuelles de la population qui sont loin d'une campagne électorale, le manque de respect et le mépris de celles et ceux qui veulent imposer un referendum sur l'avenir de la Kanaky ... sans le peuple kanak !

**Les deux appels lancés en France, par des organisations associatives, syndicales et politiques** sont un témoignage de la solidarité internationaliste, de la part de celles et ceux qui considèrent que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les processus de décolonisation sont des valeurs qui ne doivent pas être piétinées. Ils se complètent du **courrier adressé à chaque parlementaire français**.

Deux textes pour clore ce bulletin : **le premier est d'un ancien conseiller de Michel Rocard** pour l'outre-mer ; **le second, d'un ancien coprésident de l'AISDPK**.



Le site du collectif [solidaritekanaky.fr/](http://solidaritekanaky.fr/)

Affiches et autocollants à commander : [contact@solidaritekanaky.fr](mailto:contact@solidaritekanaky.fr)

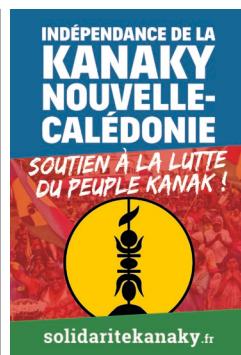


Nous nous rassemblons au sein du collectif Solidarité Kanaky afin d'appuyer les luttes du peuple kanak ; notamment, les mouvements associatifs, syndicaux ou politiques qui agissent pour le droit à l'autodétermination des Kanak, pour l'indépendance de Kanaky. Nous combattons le colonialisme. Notre objectif est de faire connaître et comprendre la situation coloniale qui est celle de Kanaky, d'informer sur les luttes menées sur place, de soutenir les mouvements indépendantistes locaux. Cette action s'inscrit dans un cadre internationaliste et anticolonialiste global.

----- Organisations membres du Collectif Solidarité Kanaky -----

Mouvement des Jeunes Kanak en France, Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (en France), Union syndicale Solidaires, Confédération Nationale du Travail, Sindicatu di i Travagliadori Corsi, Ensemble !, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti des Indigènes de la République, Parti Communiste des Ouvriers de France, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Union Communiste Libertaire, Ni guerre ni Etat de guerre, Association Survie, Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s, Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires, Union Pacifiste.

**Réunion publique le 9 décembre au soir, à la Bourse du travail de Paris, en présence d'une délégation du FLNKS**



# LETTRE OUVERTE DU PEUPLE KANAK AU PEUPLE DE FRANCE

Nouméa, le 23 novembre 2021

Chères Françaises, chers Français,

Vendredi 12 novembre 2021, le Haut-Commissaire de la République a annoncé la décision du gouvernement français de maintenir la date du 12 décembre 2021 pour la troisième et ultime consultation référendaire de l'accord de Nouméa sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Cette décision a été prise par le gouvernement en toute conscience des implications et des conséquences délétères qu'une telle décision ne manquera pas d'avoir.

Cette décision a été prise par le gouvernement alors même que les représentants politiques et coutumiers du peuple kanak avaient explicitement demandé son report pour cause de deuil.

Dire que nous sommes surpris serait mentir. Nous nous y attendions. Mais comme toujours nous espérions. Nous espérions que le gouvernement français malgré 168 ans de colonisation saurait pour une fois faire preuve d'humanité, de compassion, d'intelligence, de respect, de bon sens. Nous espérions que le gouvernement français agirait dans l'esprit de consensus de l'Accord de Nouméa, dans l'esprit de son préambule. Nous espérions... et nous avions tort.

Des questions viennent à l'esprit, auxquelles il va nous falloir absolument répondre dans les prochaines semaines, mais sans nous tromper cette fois, sans nous faire d'illusions sur l'humanité de l'État français et de son gouvernement. Des questions à nous-mêmes, au gouvernement français, au peuple de France et à ses élus. Des questions aussi à tous ceux qui vivent dans ce pays, disent l'aimer et vouloir le construire.

## *Le gouvernement français se berce d'illusions*

Jusqu'à quand le gouvernement français entend-il abuser de la patience du peuple kanak, peuple premier de ce pays, peuple victime de la colonisation française depuis plus d'un siècle et demi ?

Jusqu'à quand la France pense-t-elle pouvoir bâtir un avenir institutionnel durable pour la Nouvelle-Calédonie en s'asseyant sciemment sur la culture du peuple kanak ? En feignant ostensiblement d'ignorer la place qui y occupent les cérémonies du deuil et le respect qu'on y doit aux morts ? En piétinant les sentiments, la sensibilité, la dignité humaine de tout un peuple ?

Le gouvernement français pense-t-il sérieusement que le scrutin qu'il entend maintenir le 12 décembre mettra fin à la revendication du peuple kanak, lui ôtera toute légitimité et lui permettra de poursuivre - un siècle encore, un siècle de plus, un siècle de trop - son travail d'assujettissement et de domination ?

Jusqu'à quand le gouvernement français continuera-t-il à se bercer et à bercer ses ressortissants d'illusions ? A faire croire qu'une consultation référendaire d'où le peuple kanak sera absent pourra ramener dans le pays toute la sérénité nécessaire à la reprise et au développement d'une économie durement éprouvée par la crise sanitaire ? A laisser penser qu'une consultation référendaire sans la participation du peuple colonisé aura valeur de solution et réglera, une fois pour toutes, la question de l'indépendance du pays ?

En maintenant la tenue de la consultation référendaire le 12 décembre prochain, le gouvernement français pense-t-il réellement convaincre l'Australie et la Nouvelle-Zélande qu'il est toujours un acteur fiable de la stabilité régionale et un maillon incontournable de l'axe Indo-Pacifique ? Et jusqu'à quand le

gouvernement français pense-t-il pouvoir persuader les petits Pays du Pacifique qu'il est un allié crédible et respectueux de leur identité et de leur souveraineté ? Et ce gouvernement français pense-t-il vraiment abuser les Nations Unies sur la réalité de la situation politique en Nouvelle-Calédonie ? Ou encore convaincre les Nations Unies qu'il a pleinement rempli ses obligations internationales en matière de décolonisation ?

Qui peut croire possible de construire un avenir de concorde, de paix et de prospérité dans ce pays en n'entendant rien de ce que dit le peuple qui en est la racine depuis au moins 3000 ans ? Qui peut seulement croire possible de construire un avenir, quel qu'il soit, dans ce pays en oubliant l'esprit qui a présidé depuis plus de 30 années maintenant au dialogue des communautés qui y vivent ? Qui peut préférer le chant des sirènes gouvernementales françaises plutôt que de continuer à bâtir l'avenir du pays avec les Kanak ?

Ce gouvernement français croit-il sincèrement pouvoir ranimer les ombres de la colonisation et les faire passer pour des lumières ?

### ***On ne peut pas faire sans les Kanak***

La prochaine consultation référendaire n'a aucune chance de clore la séquence politique ouverte par l'Accord de Nouméa. Cette séquence est bien plus ancienne. Plus ancienne que la signature de l'Accord de Nouméa le 5 mai 1998. Plus ancienne même que la double signature à Paris des Accords de Matignon-Oudinot en 1988. Cette séquence s'est ouverte en juillet 1983 avec la table ronde de Nainville-les-Roches présidée par M. Georges Lemoine. C'est en effet, au cours de cette réunion qu'ont été posés les deux grands principes fondateurs du contrat moral et politique sur lesquels, nous tous qui résidons en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, vivons encore aujourd'hui.

Ces deux grands principes doivent être constamment rappelés.

Le premier est la reconnaissance par l'Etat français d'un « *droit inné et actif à l'indépendance* » pour le peuple kanak, le peuple colonisé de ce pays. C'était la première fois que l'Etat français nous reconnaissait ce droit, alors même qu'il nous était reconnu officiellement depuis plus longtemps au plan international, depuis la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux des Nations Unies en 1960. Vingt-trois ans après cette déclaration onusienne signée à l'époque - rappelons-le - par l'Etat français, celui-ci daignait enfin nous reconnaître ce « *droit inné et actif à l'indépendance* » et ce n'était pas rien.

Le second grand principe était l'acceptation par le peuple kanak d'associer au futur processus de décolonisation et d'émancipation les membres des différentes communautés venues s'implanter dans le pays avec la colonisation. L'expression employée à l'époque étaient les « *victimes de l'histoire* ». Une expression pour dire que tous ceux qui s'étaient installés dans le pays depuis la prise de possession de 1853 n'étaient pas forcément arrivés de leur plein gré, avec l'intention de nuire au peuple kanak, que beaucoup parmi eux avaient connu la misère et la souffrance.

Ces deux grands principes issus de Nainville-les-Roches sont liés. L'acceptation d'associer les autres communautés calédoniennes au devenir du pays n'était possible, n'était pensable et ne fut acceptée par les Kanak que parce que leur était au préalable reconnu leur « *droit inné et actif à l'indépendance* ». C'est à partir de ce lien qu'il faut lire ensuite toute l'évolution institutionnelle de notre pays jusqu'à l'Accord de Nouméa ainsi que l'engagement qui a été le nôtre jusqu'à aujourd'hui en faveur de cette évolution.

### ***Nous ne sommes ni naïfs, ni amnésiques***

Nous ne sommes ni naïfs, ni amnésiques. Nous savons qu'en France les vieux démons ont la vie dure et que nos vieux ont dû se battre pour que cette évolution devienne possible.

Se battre en 1984 pour que les principes de Nainville-les-Roches trouvent en 1985 leur première formalisation institutionnelle concrète avec les Régions Fabius-Pisani. Se battre pour obtenir en 1986 la réinscription à l'ONU de la Nouvelle Calédonie sur la liste des pays à décoloniser.

Se battre pour refuser de participer au référendum Pons de 1987, qui avait pour seul et unique objectif de noyer la revendication kanak dans un vote aussi massif qu'insignifiant de tous ceux qui, parce qu'ils étaient venus avec la colonisation, avaient l'arrogante prétention de se croire le peuple de notre pays tout en incarnant la légitimité de la France. On sait quel en fut le résultat. Plus de 97,8 % pour le maintien de la Nouvelle Calédonie dans la France, et une abstention du peuple kanak qui lui ôta toute crédibilité, tant au plan national qu'international. Le gouvernement français entend-il sérieusement renouveler l'opération, avec le secret espoir cette fois, de ne pas avoir à en payer les frais ?

Se battre encore en 1988 pour que Michel Rocard mette fin au travail de destruction sociale et politique mené par Bernard Pons et Jacques Chirac, et qu'au travers des Accords de Matignon-Oudinot puisse reprendre le processus tragiquement interrompu de décolonisation, d'émancipation et de construction de notre pays.

Se battre toujours en 1996 et jusqu'en 1998 pour que l'Etat accepte de signer le « *protocole de Bercy* » entérinant l'échange des massifs miniers entre la SLN et la SMSP. Protocole donnant aux Kanak les moyens de prendre leur part dans le développement de l'économie minière du pays. Protocole permettant de reprendre les négociations politiques qui ont mené à l'Accord de Nouméa.

Nous ne sommes ni naïfs, ni amnésiques et, depuis à plusieurs années déjà nous avons compris que les vieux démons coloniaux ne sont pas morts et continuent de hanter la conscience des dirigeants français actuels comme ils le faisaient hier chez leurs prédécesseurs. Si nous avions seulement eu un doute, la pitoyable conclusion de la récente crise industrielle et minière de Goro aurait suffi à nous l'enlever. Tout comme le fameux document sur les conséquences du « Oui » et du « Non » qui dissimulait très mal ses arrière-pensées. C'est une vieille ritournelle qu'on entendait nous chanter. Alors que la France a pour obligation au plan international de discuter avec les Kanak et les autres citoyens de ce pays de tous les options imaginables permettant de faire progresser la décolonisation, alors qu'une majorité de la population calédonienne, y compris kanak, souhaitent pouvoir conserver des relations privilégiées avec la France, alors qu'approchait enfin le moment de concrétiser la promesse d'émancipation explicitement contenues dans l'Accord de Nouméa, voilà que le gouvernement établissait un document uniquement à charge sur les conséquences du vote du Oui ou du Non. Ce document laissait le seul choix entre une indépendance solitaire ou un statut renouvelé dans la France sans explorer les interdépendances. Ce document n'avait d'autre but que de dissuader de faire le choix de l'indépendance et d'instaurer une possible relance de la colonisation de la Nouvelle-Calédonie. Oui, une vieille ritournelle. L'indépendance avec la misère et l'incertitude politique. Ou la France avec la prospérité et un renoncement à voir réparer enfin l'injustice dont les Kanak ont été victimes en 1853. Pas de salut hors de la France. Pas de troisième voie.

Nous ne sommes ni naïfs, ni amnésiques. Le Président Macron maudissait à Tahiti ceux qui ont l'impardonnable tort d'être petits, comme si les grands ne devaient rien aux petits, surtout après les avoir si longtemps colonisés. Le Président Macron critiquait le Vanuatu pour ses relations avec la Chine, mais oubliait que la France avait peut-être un rôle à jouer pour les éviter, et ce d'autant plus qu'elle prétend aujourd'hui œuvrer à la création d'un axe de défense Indopacifique. Le Président français ne semble pas être capable de penser que, si la France l'avait voulu, elle aurait pu être aujourd'hui au Vanuatu à la place de la Chine, avec une véritable ambassade et de solides accords de partenariat.

### ***Personne ne peut nier au peuple kanak son droit à l'indépendance***

Le Président Macron qui affirmait en Algérie que la colonisation est un crime contre l'Humanité, déclarait à Nouméa que la France serait moins belle sans la Nouvelle-Calédonie. Avec nous ou contre nous, jamais égaux, jamais partenaires. La dépendance, pas les interdépendances. L'État français et ses vieux démons coloniaux !

Un président et un gouvernement qui n'entendent rien, ne veulent rien entendre des conseils pourtant avisés que lui donnent certains de ceux qui avant lui ont eu en charge d'accompagner l'évolution de notre

pays. Mépris pour Michel Levallois, pour Christian Blanc, pour Jean-François Merle, malgré tout ce qu'ils ont pu et su faire pour qu'hier ce pays ne sombre pas dans l'affrontement et la déraison.

Peu importe ce que pensent ou ressentent les Kanak face à l'ampleur de la pandémie et au deuil qui les frappent durement, ces ignorants s'érigent en seuls décideurs de la date de la troisième consultation référendaire. Peu importe la parole donnée et la décolonisation promise en 1983, en 1988 et 1998, peu importe les véritables conséquences humaines du « Oui » et du « Non ».

Encouragés par l'État français, ils sont encore nombreux ceux qui s'apprêtent à s'autoriser de la légitimité que leur reconnaissent les Kanak pour nier l'exercice du droit kanak à l'indépendance. Mais combien de temps ceux-là pourront-ils faire accepter aux yeux du reste du monde qu'en Nouvelle-Calédonie la démocratie conférera aux « *victimes de l'histoire* » le droit exceptionnel et dérogatoire de priver le peuple premier occupant, le peuple colonisé de son droit le plus élémentaire à recouvrer sa liberté et sa souveraineté ?

À ceux-là, vous disons clairement cette fois, faites attention à ce qu'en niant une fois encore, une fois de plus, une fois de trop le droit du peuple kanak à l'indépendance, vous ne preniez pas le risque que ce peuple se lasse de discuter et de négocier avec vous.

Au Président Macron et à son gouvernement, nous ne souhaitons pas rompre les relations avec la France, nous souhaitons seulement les changer. Mais s'il nous faut absolument choisir entre la liberté et ces relations, nous choisirons la liberté.

Peuple de France, nous souhaitons par la présente lettre ouverte vous interroger sur la situation en Kanaky-Nouvelle-Calédonie afin que le plus grand nombre d'entre vous puisse être informé de la situation dans laquelle le peuple Kanak est enfermé. Le gouvernement Macron manifeste une volonté déterminée de ne plus assumer la décolonisation de notre pays en maintenant une consultation référendaire partielle qui sera politiquement et historiquement contestée par le peuple Kanak. La France n'a réussi aucune décolonisation. Elle pourrait sans y prendre garde clore une séquence originale ouverte en juillet 1983 avec la table de Nainville-les-Roches par laquelle les Kanak et les autres se sont engagés ensemble dans la construction du peuple calédonien uni par sa citoyenneté dans un destin commun.

Front de Libération National Kanak et Socialiste (FLNKS)

Le Comité Stratégique indépendantiste de non-participation (CSINP)

Le groupe UC-FLNKS et Nationalistes

Le groupe Union Nationale pour l'indépendance (UNI)

Le Parti travailliste (PT)

La Dynamique Unitaire Sud (DUS)

La Dynamique Autochtone (DA)

Les Nationalistes

Sénat coutumier

Union Syndicale des Travailleurs Kanak Exploités (USTKE)

# **Appel à reporter le référendum en Kanaky – Nouvelle-Calédonie**

La Kanaky - Nouvelle-Calédonie est actuellement durement frappée par l'épidémie de Covid 19. Les Kanak ainsi que les membres des communautés wallisienne et futunienne en sont les principales victimes. Pour ces populations, après les tensions liées à la gestion de la crise sanitaire, ce temps est celui du deuil. Au sortir du confinement s'ouvre en effet une indispensable et longue période de coutumes de deuil.

Ces conditions ne permettent pas une campagne équitable pour la consultation référendaire dont la fonction est de décider démocratiquement de l'avenir du pays.

Le FLNKS et l'ensemble des organisations indépendantistes considèrent que cette consultation référendaire ne peut donc se tenir à la date décidée unilatéralement par le gouvernement français en mai dernier, à savoir le 12 décembre 2021.

Le maintien de cette date, sous la seule raison de conclure le processus avant la présidentielle, ne peut que compromettre les efforts entrepris de longue date pour assurer un processus de décolonisation qui doit être démocratiquement exemplaire et pacifique.

Aller contre la volonté de reporter la consultation exprimée par les indépendantistes, lesquels refusent d'y participer si elle est maintenue à cette date, ne pourrait conduire qu'à une grave, injustice à l'égard du peuple kanak et à des risques sérieux pour la Kanaky- Nouvelle-Calédonie. Nous affirmons notre entière solidarité avec le peuple kanak et les communautés océaniennes.

Nous demandons au gouvernement français de répondre positivement à la légitime exigence du report de la consultation.

**Association Information et Soutien aux Droits du Peuple Kanak (AISDPK)**

**Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (AFASPA)**

**Association des communistes unitaires (ACU)**

**Au nom de la mémoire**

**Campagne unitaire pour la libération de Georges Abdallah**

**Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM)**

**Confédération Nationale du Travail (CNT), secrétariat international**

**Collectif Faty Koumba**

**Collectif Ni guerre ni état de guerre**

**Collectif Solidarité Kanaky**

**Central Unitaria de Traballadores e Traballaadoras (CUT - Galice)**

**Ensemble !**

**Fédération syndicale unitaire (FSU)**

**Génération.s**

**Gauche démocratique et sociale (GDS)**

**Langile Abertzaleen Batzordeak (LAB – Pays basque)**

**Nouvelle Donne**

**Nouveau Parti Anticapitaliste (NAP)**

**Parti communiste des ouvriers de France (PCOF)**

**Place publique**

**Pour une Écologie Populaire et Sociale (PEPS)**

**Régions et Peuples Solidaires**

**Survie**

**Sindicatu di i Travagliadori Corsi (STC)**

**Union pacifiste (UP)**

**Union communiste libertaire (UCL)**

**Union prolétarienne marxiste-léniniste (UPML)**

**Union syndicale Solidaires**

Monsieur le député, Madame la députée,  
Monsieur le sénateur, Madame la sénatrice,

La Nouvelle-Calédonie traverse une crise grave, sur le plan sanitaire, car une dissémination très rapide de la Covid-19 depuis le 6 septembre dernier a provoqué à ce jour plus de 260 décès dont une majorité sont des Océaniens et, en particulier, des Kanak. Comme vous pouvez l'imaginer, le choc est très rude pour les communautés kanak et wallisienne et futunienne. Il exige une attention particulière car le « travail » de deuil dans les cultures océaniennes est d'une importance primordiale et nécessite du temps. Le deuil « empêché » par les mesures covid (nombre limité de personnes pour la mise en bière ou les funérailles) est douloureux pour quiconque, mais particulièrement en monde océanien du fait des cérémonies coutumières qui ne peuvent alors être correctement faites.

Contrairement à ce que certains veulent affirmer, le taux d'incidence est loin d'être stabilisé et rien n'assure aujourd'hui que la crise soit maîtrisée.

Or, c'est dans ce contexte que le ministre de l'Outre-mer et le Premier ministre considèrent toujours possible d'organiser, le 12 décembre prochain, le 3<sup>e</sup> et dernier référendum d'autodétermination prévu par l'accord de Nouméa en 1998. Ce 3<sup>e</sup> référendum, rappelons-le, constitue pour le peuple premier, le peuple kanak, mais aussi pour l'ensemble de la population calédonienne, un enjeu crucial au terme d'une longue période de plus de trente ans marquée par un effort notable de l'ensemble des forces politiques locales pour garantir la paix civile et progresser sur la voie de la décolonisation dans le respect des principes démocratiques. Il porte en lui la promesse d'un nouveau pacte politique à l'issue d'une séquence historique plus longue encore, inaugurée en 1853 avec l'acte de prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France.

La date du 12 décembre 2021 a été fixée fin mai dernier par le gouvernement Castex pour éviter toute interférence entre les échéances politiques calédoniennes et les échéances présidentielles, sans l'accord des indépendantistes. Une partie d'entre eux (l'UNI) plaidait dès juillet pour une date fixée à l'automne 2022 afin de laisser la campagne référendaire se déployer. La crise sanitaire et ses effets délétères sur une population calédonienne et, en particulier, océanienne endeuillée a convaincu l'ensemble des forces indépendantistes de soutenir la demande de report des échéances comme l'autorise le droit. Il s'agirait d'un signe d'apaisement dont le pays a besoin pour laisser le temps au temps, permettre l'organisation d'une campagne référendaire sur des bases équitables et instaurer un climat propice à des discussions approfondies et sereines, à la hauteur des enjeux du scrutin.

À l'inverse, la position arc-boutée des forces loyalistes et des représentants du gouvernement en faveur d'un calendrier resserré et le maintien à tout prix de la date du 12 décembre crée une intensification des rapports de force et a provoqué en réponse un appel du FLNKS à la non-participation. Outre le fait que le gouvernement Castex semble revenir sur une parole donnée<sup>1</sup> qui promettait la tenue de la dernière consultation référendaire après août 2022, dans des conditions démocratiques exemplaires et dans le respect des principes et procédures adoptées par tous ses prédécesseurs, nous voudrions vous alerter sur les risques non négligeables de blocages qui pourraient advenir après la victoire d'un Non obtenue dans de telles conditions. Ainsi que sur le sens d'un référendum d'autodétermination auquel les principaux intéressés, les Kanak, placés au centre de l'accord de Nouméa, ne participeraient pas. Ceci ne pourra que conduire à la disqualification de la consultation sur le plan international et national (en rappelant le précédent douloureux du référendum Pons en 1987).

---

<sup>1</sup> Édouard Philippe, alors Premier ministre, avait déclaré le 10 octobre 2019, à l'issue du 19<sup>e</sup> comité des signataires de l'accord de Nouméa : « L'accord de Nouméa prévoit que, en cas de non au deuxième référendum, il est possible de tenir un troisième référendum dans les deux ans qui suivent le deuxième. Nous avons exclu que cette troisième consultation puisse être organisée entre le milieu du mois de septembre 2021 et la fin du mois d'août 2022. Il nous est collectivement apparu qu'il était préférable de bien distinguer les échéances électorales nationales et celles propres à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Le choix du calendrier après la deuxième consultation constituera donc un enjeu majeur. Le Gouvernement et les forces politiques de Nouvelle-Calédonie ont à cet égard évoqué la nécessité de poursuivre le dialogue tout au long de ce processus. »

La clôture de l'accord de Nouméa, avec ses 33 ans d'efforts conduits conjointement par l'État français et les partenaires politiques locaux, sera alors entachée par ce qui pourra apparaître comme un passage en force du gouvernement qui, de plus, a renoncé à tenir une position d'impartialité pour soutenir ouvertement le Non à l'indépendance.

L'envoi de forces de gendarmerie en nombre, signal là encore très inquiétant qui rappelle de mauvais souvenirs, ne suffira pas à régler les problèmes et il est fort à parier que le dossier calédonien risque, ce que précisément le gouvernement voulait éviter, d'empoisonner la campagne présidentielle au printemps prochain et continuer à le faire bien au delà.

Pour que ne s'achève pas sur un terrible gâchis l'expérience vers la décolonisation que la France a menée en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 30 ans, laquelle est porteuse d'un éventuel projet d'une « sortie par le haut » d'une longue histoire coloniale, il est nécessaire que s'instaure au plus vite un climat de discussion serein dans le respect de l'ensemble des composantes de la population, un travail politique approfondi tenant compte de toutes les options et des efforts accomplis y compris par les conseillers antérieurs mandatés pour envisager de nouvelles formes de partenariat (par exemple le rapport Soucramanien en 2014).

Le refus de remettre en cause la date du 12 décembre est déjà aujourd'hui interprété comme une marque d'irrespect envers une population kanak endeuillée, il viendra inéluctablement nourrir la colère et le ressentiment. C'est prendre le risque d'un retour à des confrontations que personne ne souhaite et dont le souvenir est encore vif. La France de 2021 peut-elle se permettre un tel risque ?

Vu le niveau de divergences et l'impasse dans laquelle semble s'engager le pays, il est urgent de proposer une voie de sortie de crise : le report de la consultation en signe d'apaisement et la convocation d'un comité des signataires pour relancer les discussions entre les partenaires dans le cadre des procédures habituelles acceptées par tous dans l'accord de Nouméa. Les indépendantistes ont toujours affirmé et réaffirment encore leur ouverture au dialogue. La proposition pourrait être faite à toutes les parties prenantes de mettre à profit le délai de report pour élaborer un document sur les conséquences du Oui et du Non qui constituerait en quelque sorte le prolongement calédonien du document élaboré par l'État. Les critiques sur ce texte pourraient ainsi s'exprimer en toute transparence et l'examen approfondi de toutes les options d'avenir pourrait alimenter positivement le débat démocratique.

Monsieur le député, Madame la députée  
Monsieur le sénateur, Madame la sénatrice,

Nous nous adressons à vous dans l'espoir que vous saurez agir pour convaincre le gouvernement d'accepter le report de la consultation référendaire à l'automne 2022.

Nous nous tenons à disposition pour toute rencontre avec les groupes parlementaires qui se sentent concernés en vue d'information et d'échange.

Bien cordialement.

Le 8 novembre 2021  
Les signataires de l'Appel à reporter le référendum en Kanaky - Nouvelle-Calédonie (texte ci-joint).

Contact :  
[solidarite-kanaky@lists.riseup.net](mailto:solidarite-kanaky@lists.riseup.net)

# **Solidarité avec le peuple kanak Report du référendum du 12 décembre !**

Le gouvernement français affirme maintenir au 12 décembre 2021 la consultation référendaire portant sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Cela en dépit des appels de l'ensemble des organisations politiques, syndicales et associatives représentant le peuple kanak, à reporter cette consultation à l'automne 2022, ainsi que de leur annonce d'une non-participation au cas où ce troisième référendum serait maintenu en décembre 2021 ; en dépit également des appels d'organisations de la région océanienne et française témoignant de leur soutien au report.

L'épidémie du Covid frappe durement ce territoire depuis le 6 septembre, les actuels indicateurs restent fragiles et toute réelle campagne politique est rendue impossible. Ce ne sont pas des calculs liés au calendrier électoral hexagonal qui peuvent prendre le dessus sur la prise en compte de la situation du pays.

La volonté d'imposer le vote le 12 décembre représente un geste irrespectueux à l'égard du peuple kanak et des autres populations océaniennes, alors même que la majorité des décès liés au Covid les concerne. Dans un contexte particulièrement difficile qui empêche le travail du deuil et les coutumes qui l'accompagnent, essentielles en monde océanien, il serait incongru de prétendre organiser des meetings ou toute autre opération de campagne. Celle-ci ne peut être envisagée et la seule option raisonnable impose de repousser l'échéance pour donner du temps au temps et offrir des conditions plus sereines et apaisées.

À l'inverse, céder à la précipitation et à la brutalité pour imposer un calendrier voulu par les seuls partisans de la Nouvelle-Calédonie dans la France serait une grave erreur. Car l'avenir du pays exige une campagne exemplaire d'équité et un résultat incontesté. En 2019, le Premier ministre, Édouard Philippe, avait proposé une consultation à l'automne 2022.

Passer outre l'exigence d'un report de la consultation, c'est disqualifier celle-ci, cela aux échelles locale, nationale et internationale. C'est prendre la responsabilité d'une rupture avec les efforts des 30 dernières années pour assurer un processus inédit de décolonisation. Et, à l'inverse de l'apaisement souhaitable, c'est prendre le risque d'alimenter ressentiment et colère, et faire obstacle à la recherche d'une solution politique satisfaisante.

Comment imaginer une consultation référendaire privée de la participation du peuple premier ? Comment accepter l'idée que pourrait être imposé un projet d'avenir pour la Kanaky Nouvelle-Calédonie sans les Kanak ?

Il n'est pas trop tard pour éviter de s'engager dans une impasse et pour réengager le dialogue entre les diverses forces sociales et politiques concernées.

-----Pour signer : [solidarite-kanaky@lists.riseup.net](mailto:solidarite-kanaky@lists.riseup.net)-----

## **Appel à l'initiative**

- du Mouvement des jeunes Kanak en France (MJKF),
- de l'Association Information et Soutien aux Droits du Peuple Kanak (AISDPK)
- et du Collectif Solidarité Kanaky : MJKF, USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités en France), Union syndicale Solidaires, CNT (Confédération Nationale du Travail), STC (Sindicatu di i Travagliatori Corsi), Association Survie, Ensemble !, NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), PIR (Parti des Indigènes de la République), PCOF (Parti Communiste des Ouvriers de France), Union Communiste Libertaire, PEPS (Pour une Ecologie Populaire et Sociale), Ni guerre ni État de guerre, FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), FUIQP (Front Uni des Immigrations et des Quartiers populaires), UP (Union Pacifiste).
- et des signataires :

1. Gilbert Achcar, sociologue, professeur, SOAS Université de Londres (Angleterre).
2. Cristina Agosti-Gherban, musicienne.
3. François Alfonsi, eurodéputé (Corse).
4. Tewfik Allal, militant associatif de l'émigration.
5. Nathalie Alliaume-Seri, Collaboratrice de circonscription.
6. Marcelo Amendola, secrétaire national de la Confederazione unitaria di base (Italie).
7. Kevin B Anderson, University of California, Santa Barbara (Etats-Unis)
8. Nils Anderson, militant anticolonial, ancien éditeur.
9. Enaut Aramendi, secrétaire syndicat Langile Abertzaleen Batzordeak (Pays basque).
10. Souleymane Bachir Diagne, Director of the Institute of African Studies. Columbia University (Etats-Unis).
11. Bertrand Badie, professeur honoraire des universités, Science po Paris.
12. Bernard Baissat, journaliste, cinéaste, coanimateur de l'Union pacifiste.
13. Etienne Balibar, philosophe, professeur honoraire des universités.
14. Ludivine Bantigny, historienne.
15. Jean Batou, professeur à l'Université de Lausanne, député au Parlement du canton de Genève (Suisse).
16. Christian Belhôte, magistrat honoraire.
17. Hocine Belalloufi, journaliste à la retraite, essayiste.
18. Amal Bentounsi, fondatrice du collectif des familles des victimes tuées par la police.
19. Olivier Besancenot, ancien candidat à l'élection présidentielle.
20. Alain Bihl, professeur honoraire de sociologie, Université de Bourgogne-Franche-Comté.
21. Pascale Bonnemère, anthropologue, directrice de recherche au CNRS.
22. Conxita Bosc, présidente du Comitè Català de Solidaritat Internacionalista (Catalogne)
23. Saïd Bouamama, sociologue et militant du Front uni des immigrations et des quartiers populaires.
24. Gilles Bounoure, critique d'art.
25. José Bové, syndicaliste et ex-eurodéputé.
26. Isabelle Bril, directrice de recherches (LACITO-CNRS), directrice d'Etudes à l'EPHE.
27. Jean-Yves Brulebois, trésorier de l'association Palestine 13, groupe local de l'AFPS.
28. Claude Calame, anthropologue et historien.
29. Maëlle Calandra, post-doctorante en anthropologie.
30. Nathalie Castan, cadre associatif.
31. Alain Castan, La courte échelle, Editions transit.
32. Patrick Chamoiseau, écrivain.
33. Sophie Chave-Dartoen, anthropologue, Université de Bordeaux.
34. Mathias Chauchat, professeur agrégé de droit public, Université de Nouvelle-Calédonie.
35. Mouhieddine Cherbib, animateur du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie.
36. Étienne Chomarat, formateur, association La Mèche.
37. Nara Cladera, cosecrétaire fédérale SUD Education.
38. Herbert Claros, secrétaire aux relations internationales de la Central sindical e popular Conlutas (Brésil).
39. Hélène Claudot-Hawad, anthropologue, CNRS.
40. Raphael Confiant, écrivain martiniquais.
41. Raphael Constant, ancien bâtonnier de Martinique.
42. Philippe Corcuff, maître de conférences science politique.
43. Annick Coupé, secrétaire générale d'ATTAC-France.
44. Pierre Cours-Salies, professeur des Universités honoraire.
45. Didier Daeninckx, écrivain.
46. Philippe Daguerre, journaliste web.
47. Pierre Dardot, philosophe, chercheur au laboratoire Sophiapol de l'Université de Paris Nanterre.
48. Cybèle David, membre du secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires.
49. Roland Davidas, enseignant martiniquais et auteur en langue créole.
50. Laurence de Cock, historienne.
51. Claude Delorieux, enseignante retraitée, militante associative handicap psychique.
52. Bruno Della Sudda, militant d'Ensemble!
53. Catherine Destom-Bottin, Association des communistes unitaires.
54. Daho Djerbal, Professeur d'histoire à la retraite, Université d'Alger 2 (Algérie).
55. Charlotte Dollat, médecin généraliste.
56. Max Dorléans, responsable du Groupe Révolution Socialiste (Martinique).
57. Bernard Dreano, président du Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale CEDETIM.
58. Jean-Numa Ducange, historien.
59. Sylvain Duez-Alesandrini, Corsica Internazionalista (Corse).
60. Argitxu Dufau, secrétaire syndicat Langile Abertzaleen Batzordeak (Pays basque).
61. Simon Duteil, co-délégué général de l'Union syndicale Solidaires.
62. Bernard Duterme, directeur du Centre tricontinentale CETRI (Belgique).
63. Virginie Duval, militante syndicale ASSO-Solidaires.
64. Iker Elizalde, conseiller départemental, Euskal Herria Bai (Pays basque).
65. Didier Epsztajn, animateur du blog *Entre les lignes entre les mots*.

66. Mireille Fanon Mendes-France, présidente de la Fondation Frantz Fanon internationale.  
67. Patrick Farbiaz, militant anticolonialiste et écologiste.  
68. Sonia Fayman, sociologue.  
69. Yann Fiévet, socio-économiste.  
70. Annie Fiore, écrivaine.  
71. Céline Freyss, enseignante retraitée.  
72. Annie Gafforelli, conseillère municipale Paris 20<sup>e</sup>.  
73. Jacques Gaillot, évêque.  
74. Jean-Jacques Gandini, ancien président du Syndicat des avocats de France.  
75. Yves Gaonac'h, réalisateur.  
76. Patrice Garesio, co-président de l'association Survie.  
77. Franck Gaudichaud, historien, Université Toulouse 2 Jean Jaurès.  
78. Bernard Genet, porte-parole du comité Comprendre et agir contre la guerre, Marseille.  
79. Marc Giovaninetti, historien.  
80. Benoit Godin, journaliste et documentaliste.  
81. Lorenz Gonschor, politologue, Punaauia (Tahiti).  
82. Claude Grin, anthropologue, EPHE.  
83. Nacira Guénif, professeure des Universités, Paris 8, fille de résistants algériens à la colonisation française.  
84. Daniel Guerrier, éditeur, éd. Spartacus.  
85. Murielle Guilbert, co-déléguée générale de l'Union syndicale Solidaires.  
86. Elisabeth Guillery, retraitée, ancienne militante syndicale et politique.  
87. Kirk Huffman, anthropologue.  
88. GG Huguel, architecte de rue.  
89. Alain Iriart, maire de Saint-Pierre d'Irube (Pays basque).  
90. Yannick Jaglin, greffier en chef retraité.  
91. Eva Joly, ex-députée européenne.  
92. Pierre-Leonce Jordan, anthropologue, EHESS.  
93. Solé Jordi, eurodéputé, Esquerra Republicana de Catalunya (Catalogne).  
94. Samy Johsua, professeur émérite université Aix Marseille.  
95. Aurélie Journée-Duez, anthropologue EHESS/Laboratoire d'anthropologie sociale, présidente du Comité de solidarité avec les Indiens des Amériques (CSIA-Nitassinan).  
96. Vincent Kermel, journaliste en retraite et ancien membre de l'AISDPK.  
97. Razmig Keucheyan, professeur de sociologie  
98. L'Equipe de rédaction du *Guide du Bordeaux colonial et de la métropole bordelaise*.  
99. Mehdi Lallaoui, réalisateur.  
100. Léopold Lambert, éditeur, The Funambulist.  
101. Iabe Lapacas, secrétaire du Mouvement des jeunes Kanak en France.  
102. François Laroussinie, professeur d'informatique à l'Université de Paris.  
103. Christian Laval, sociologue.  
104. Olivier Le Cour Grandmaison, universitaire.  
105. J.M.G. Le Clezio, écrivain.  
106. Kevin Le Tétour, cosecrétaire fédéral SUD Education.  
107. Sébastien Lebègue, photographe et auteur du livre *Coutume kanak*.  
108. Isabelle Lebllic, anthropologue, directrice de recherche au CNRS, éditrice en chef du Journal de la Société des Océanistes.  
109. Pierre Lemonnier, anthropologue, directeur de recherche émérite, CNRS.  
110. Lamont Lindstrom, Chair, Department of Anthropology Henry Kendall College of Arts and SciencesUniversity of Tulsa (Etats-Unis).  
111. Anita Lopepe, porte-parole d'Euskal Herria Bai (Pays basque).  
112. Thierry Louchon, retraité, responsable du collectif Solidarité Palestine Ouest étang de Berre.  
113. Michael Löwy, sociologue.  
114. Théo Lubin, association Comité d'organisation du 10 Mai.  
115. Christian Mahieux, coanimateur du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.  
116. Rafaëlle Maison, professeur de droit international, université Paris Sud.  
117. Jan Malewski, revue Inprecor.  
118. Noël Mamère, ancien député et maire de Bègles.  
119. Gilles Manceron, historien.  
120. Olivier Marboeuf, auteur, producteur de cinéma.  
121. Philippe Marlrière, politiste, University College Londres (Angleterre).  
122. Roger Martelli, historien.  
123. Jean-Pierre Martin, psychiatre.  
124. Serge Martin, professeur émérite, Université Sorbonne nouvelle.  
125. Gustave Massiah, membre du Conseil international du Forum social mondial, membre du Conseil scientifique d'ATTAC-France.  
126. Nicolas Matos Ichaso, auteur-réalisateur et militant associatif.  
127. Mehdi Meftah, militant décolonial.

128. Éliane Meillier, médecin, militante anticolonialiste.
129. Jean-Luc Mercier, professeur d'anglais retraité.
130. Isabelle Merle, historienne.
131. Jean-Paul Mignon, Conseiller d'éducation populaire, retraité.
132. Jordi Miró, président d'Estat Català (Catalogne).
133. Muriel Modr, artiste.
134. Hamid Mokaddem, philosophe, anthropologue, Nouméa.
135. Denis Monnerie, anthropologue, DynamE, Unistra/CNRS.
136. Lionel Monti, militant pour l'autodétermination.
137. Samia Moucharik, militante décoloniale.
138. Thierry Moutin, professeur CE, Aix-Marseille Université.
139. Mymytcoll, auture-compositrice-interprète.
140. Dominique Natanson, auteur du *Guide du Soissons colonial*.
141. Elisenda Paluzie, présidente de l'Assemblea Nacional Catalana (Catalogne).
142. Raphaëlle Primet, conseillère de Paris.
143. Jaime Pastor Verdù, éditeur, *Viento Sur* (Etat espagnol).
144. Simone Pauwels, anthropologue, CREDO-Marseille.
145. Christian Pierrel, directeur de publication de *La Forge*.
146. Guillaume Pigeard de Gurbert, philosophe.
147. Philippe Pignarre, éditeur.
148. Edwy Plenel, journaliste.
149. Christine Poupin, militante écosocialiste et internationaliste.
150. Frédérique Pressmann, réalisatrice.
151. Fabrice Ripeuti, historien.
152. Carlos Riera, député au Parlement catalan, Candidatura d'Unitat Popular (Catalogne).
153. Mathieu Rigouste, chercheur en sciences sociales.
154. Michèle Riot-Sarcey, historienne.
155. Laurent Ripart, historien, Université Savoie Mont Blanc.
156. Luc-Thierry Rossi, Compagnon menuisier du Devoir et écrivain.
157. Gilles Rouby, militant associatif.
158. Théo Roumier, syndicaliste SUD Education, autogestionnaire.
159. Pierre Rousset, Europe Solidaires Sans Frontières.
160. Christine Salomon, anthropologue.
161. Catherine Samary, économiste.
162. Elias Sanbar, écrivain, ancien ambassadeur de la Palestine auprès de l'UNESCO.
163. Benoit Schneckenburger, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale de la Libre Pensée.
164. Denis Sieffert, journaliste.
165. Patrick Silberstein, éditeur, coauteur du *Guide du Paris colonial et des banlieues*.
166. Juliette Simon, retraitée, secrétaire de Palestine 13, groupe local de l'AFPS.
167. Francis Sitel, co-directeur revue *ContreTemps*.
168. Alessandro Stella, historien, universitaire, directeur de recherches au CNRS et à l'EHESS.
169. Marc Tabani, anthropologue, directeur du Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie.
170. Serge Tcherkezoff, anthropologue.
171. Laurence Thebault, journaliste. Yves Daniel Thebault, enseignant à la retraite, syndicaliste (La Réunion).
172. Yves Thebault, ancien président du CRIDEV.
173. Lucky Thiphaine, journaliste, ex-secrétaire national du MRAP.
174. Odile Tobner, essayiste, militante antiraciste.
175. Toufik-de-Planoise, journaliste et militant syndical.
176. Eric Toussaint, porte-parole du réseau CADTM international.
177. Aminata Dramane Traoré, Forum pour un autre Mali.
178. Josette Trat, sociologue.
179. Benoit Trépied, anthropologue.
180. Anne Tristan, journaliste.
181. Charles-André Udry, éditeur, animateur du site *A l'encontre*, Lausanne (Suisse).
182. Miguel Urbàñ Crespo, député européen Anticapitalistas (Catalogne).
183. Eleni Varikas, politiste.
184. Patrick Vassallo, membre du comité de rédaction de *Cerises la coopérative*.
185. Thomas Vaucouleur, enseignant et syndicaliste.
186. Françoise Verges, politologue, militante féministe décoloniale.
187. Christiane Vollaire, philosophe, chercheuse, membre de l'Institut Convergences Migration.
188. Eric Wittersheim, anthropologue.
189. Abdellatif Zeroual, sociologue et militant (Maroc).

# Nouvelle-Calédonie: l'aventure incertaine d'Emmanuel Macron

Trente-trois ans durant, avec une constance sans équivalent dans la conduite des affaires publiques, les gouvernements français successifs ont maintenu le cap tracé lors des accords de Matignon en 1988, pour une décolonisation apaisée de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre des institutions républicaines.

En décidant de maintenir au 12 décembre prochain le troisième et dernier référendum d'autodétermination prévu par l'accord de Nouméa, Emmanuel Macron vient d'engager la Nouvelle-Calédonie dans une aventure incertaine.

Le 10 octobre 2019, Édouard Philippe, alors Premier ministre, déclarait à l'issue du dernier comité des signataires de l'accord de Nouméa : « *Nous avons exclu que cette troisième consultation puisse être organisée entre le milieu du mois de septembre 2021 et la fin du mois d'août 2022. Il nous est collectivement apparu qu'il était préférable de bien distinguer les échéances électorales nationales et celles propres à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.* »

Cette déclaration n'était pas seulement frappée au coin du bon sens. Elle s'inscrivait dans la continuité politique. À l'issue de la séance de signature des accords de Matignon, Michel Rocard avait en effet demandé aux participants de prendre l'engagement solennel que, dans les années futures, où que se trouvent les uns et les autres, ils agissent pour que, plus jamais, la Nouvelle-Calédonie ne soit un enjeu de politique intérieure. Deux mois après la tragédie d'Ouvéa, chacun comprenait la portée de ce que Michel Rocard avait qualifié de « *serment de Matignon* ». Pendant trente-trois ans, les grands partis de gouvernement et les principaux leaders politiques y ont été fidèles.

Le choix du 12 décembre a déjà contribué à replacer la Nouvelle-Calédonie au nombre des enjeux de l'élection présidentielle. Plusieurs candidats, affirmés ou putatifs, ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et y sont allés de leur petit couplet sur « la Nouvelle-Calédonie française » – en profitant pour reprocher leurs supposées ambiguïtés sur cette question au gouvernement et au chef de l'État, qui ont de ce fait été conduits à s'en défendre et qui, immanquablement devront continuer à le faire, en rupture avec la position d'arbitre que l'État et ses représentants avaient su conserver jusque-là entre partisans et adversaires de l'indépendance.

Aucune explication convaincante n'a été donnée pour justifier ce revirement par rapport à la sage position énoncée par Édouard Philippe. Le seul argument en faveur du choix de la date du 12 décembre, exprimé par le ministre des outre-mer à l'issue du conseil des ministres du 2 juin dernier, a été de dire que « *l'intérêt général - et économique notamment - du territoire commande donc de le faire* (le référendum) *dans les meilleurs délais* », ce qui est bien court. Le gouvernement a donc choisi la date de manière prétorienne, à la grande satisfaction des partis « loyalistes », même s'il a obtenu une acceptation implicite de l'Union calédonienne au motif qu'il s'agissait d'une compétence exclusive de l'État.

Nombreux sont ceux qui estiment qu'en réalité, l'exécutif a considéré qu'il retirerait un avantage politique, à la veille d'échéances électorales majeures, en se présentant comme ayant mené à son terme l'accord de Nouméa signé vingt-trois ans plus tôt, plutôt qu'en laissant ce terme aller au-delà de l'élection présidentielle. Ce calcul, s'il est avéré, risque bien de se retourner contre ses auteurs et surtout, ce qui est bien plus dommageable, d'être funeste pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Des circonstances dramatiques sont en effet venues modifier la donne. La Nouvelle-Calédonie qui, pendant près de dix-huit mois, avait vécu « sans Covid », dans une relative insouciance, a été rattrapée par la pandémie, début septembre 2021, à une vitesse foudroyante : 270 morts en six semaines pour une population de 270 000 habitants, soit un taux de létalité de 1 pour mille – que

la France métropolitaine n'a atteint qu'après dix mois de crise sanitaire. Près des deux tiers des morts appartiennent aux communautés océaniennes, kanak et Wallisiens<sup>1</sup>.

Si aujourd'hui le taux de vaccination dépasse les 60 % et si le taux d'incidence du Covid a fortement diminué, la sidération provoquée par la soudaineté et l'ampleur de la crise demeure, tout comme le fait de n'avoir pas pu accomplir les rituels de deuil. Comme l'explique l'anthropologue Benoît Trépied : « *Dans ces moments de deuil, les membres de nombreux lignages et clans kanak se rassemblent pendant plusieurs jours, toutes affaires cessantes, afin de réaliser des échanges de dons longs et complexes (...). Des dizaines voire des centaines de personnes se regroupent habituellement en ces occasions à la morgue de la capitale, Nouméa, puis se déplacent dans le village ou l'île d'origine du défunt, souvent durant une semaine entière, voire un mois pour les proches.*<sup>2</sup> » Chaque civilisation a ses traditions de deuil : en France, il y a cinquante ans encore, dans de très nombreuses familles, on ne célébrait ni fiançailles ni mariage dans l'année qui suivait le décès d'un proche, pour que la mariée ne soit pas en noir... Et pour ceux qui jugeraient les traditions kanak folkloriques ou passées, l'auteur ajoute que ces « *coutumes de deuil sont toujours massivement pratiquées par les kanak en Nouvelle-Calédonie contemporaine* ».

Si naturellement les kanak n'ont pas le monopole du deuil, ces coutumes et le rapport à la vie et à la mort, à la terre et à la nature qu'elles expriment sont intrinsèquement liés à l'identité kanak. L'accord de Nouméa, de valeur constitutionnelle, stipule que « la pleine reconnaissance de l'identité kanak » constitue le « préalable à la refondation d'un contrat social entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie » et qu'elle doit être mieux prise en compte dans « l'organisation politique et sociale ». Or, la façon désinvolte – sinon condescendante – avec laquelle a été accueillie la demande des partis indépendantistes ou du Sénat coutumier de différer le scrutin en raison des conséquences de la pandémie sur l'organisation des deuils kanak montre que cette reconnaissance n'est pas encore partagée par tous.

Même si l'on soupçonne, de la part de certains dans le camp indépendantiste, la crainte que la solidarité nationale qui s'est manifestée à l'occasion de la pandémie soit défavorable à leur cause ainsi qu'une forme d'instrumentalisation du nombre des victimes et du choc émotionnel qu'il a provoqué dans la population, il n'en reste pas moins vrai que pour l'immense majorité des personnes concernées par ces décès, l'heure n'était pas à la campagne électorale – quelle que soit l'importance de la revendication d'indépendance. Dans le rapport particulier au temps qui est celui des cultures océaniennes, celui du deuil l'emporte sur celui de la politique. La « pleine reconnaissance » de l'identité kanak eût consisté à marquer que l'on avait compris cette signification et qu'on la traitait avec respect. Il manquait un président croyant aux forces de l'esprit...

L'argument selon lequel, en démocratie, les élections se font à la date prévue ne parvient pas à convaincre, car il est quand même paradoxal de noter qu'en 2020, le deuxième tour des élections municipales a été reporté de mars à juin, par mimétisme avec l'Hexagone alors que la Nouvelle-Calédonie se trouvait « Covid free », tandis que là, en pleine pandémie qui, même en régression, est loin d'être maîtrisée et qui en tous cas ne permet pas une campagne électorale « normale », on se refuse à reporter le scrutin.

Que va-t-il advenir maintenant ? Qu'on juge bonnes ou mauvaises les raisons invoquées, les indépendantistes ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à ce référendum et qu'ils n'en reconnaîtront pas le résultat. Il ne prouvera donc rien et ni réglera rien. Certes, il aura été tenu selon une procédure légale, mais quelle sera sa légitimité politique ? Il aura à peu près la même portée que celui par lequel les électeurs de Loire-Atlantique s'étaient, le 26 juin 2016, prononcés en faveur de la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

<sup>1</sup> Dans l'accord de Nouméa, le mot kanak est invariable et uniquement en lettres minuscules. Nous conservons cette graphie chargée d'un sens politique. En revanche nous maintenons une graphie classique pour Wallisiens .

<sup>2</sup> Benoît Trépied, « En Nouvelle-Calédonie, Emmanuel Macron joue avec le feu », AOC, 7 octobre 2021.

Les milieux économiques qui, ces dernières semaines, s'étaient beaucoup dépensés pour obtenir le maintien de la date du 12 décembre en argumentant que c'était indispensable pour relancer une économie effectivement anémieée du fait de la crise sanitaire, en seront pour leurs frais. L'avenir est en effet plus hypothéqué que jamais depuis trente trois ans.

Le gouvernement, qui avait annoncé qu'au lendemain du scrutin s'ouvrirait une période de transition de dix-huit mois pour déterminer le futur institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, va mesurer que les manquements qui viennent d'être rappelés ont brisé le ressort le plus précieux que les accords de Matignon et de Nouméa avaient forgé, celui de la confiance. Elle était déjà entamée par la partialité, en faveur du « non » à l'indépendance, de certains propos de l'exécutif ou du document produit par le gouvernement à la veille de la consultation, ignorant complètement l'hypothèse d'une « indépendance partenariale » pourtant revendiquée par les indépendantistes. Elle est aujourd'hui<sup>3</sup> mise à mal.

La période qui s'ouvrira le 13 décembre est donc à hauts risques. Il est illusoire de penser que des discussions pourront s'engager après un scrutin réalisé dans ces conditions – sur quels fondements se tiendraient-elles ? La campagne pour les élections présidentielles et législatives va radicaliser les positions des partis dits loyalistes pour revenir sur les équilibres qu'avaient construits les accords de Matignon et de Nouméa, afin de gagner les suffrages des électeurs qui, n'ayant pas la citoyenneté calédonienne, ne pouvaient pas voter lors du référendum d'autodétermination. Comme par ailleurs les engagements que le gouvernement a pris au sujet de cette période de transition sont à ce jour juridiquement fragiles, leur mise en cause devant les juridictions pourrait être une source supplémentaire de tensions. On voit donc mal comment une perspective sérieuse peut être ouverte avant l'été 2022 et, pour peu que se produisent par-dessus le marché, ce que nul ne peut souhaiter, des troubles sociaux ou dans les quartiers sensibles, la stratégie du gouvernement apparaîtra véritablement comme celle du « perdant-perdant ».

L'image de la France sur le plan international n'en sortira pas grandie. Même si les Nations-Unies ne contestent pas le formalisme juridique de la consultation du 12 décembre, il est douteux qu'elles regardent comme la conclusion politique légitime d'un processus de décolonisation un référendum sur l'indépendance sans la participation des indépendantistes. L'Australie et la Nouvelle-Zélande verront comme toujours d'un mauvais œil tout facteur de déstabilisation dans le Pacifique. Seul, sans doute, le département de politique étrangère du comité central du Parti communiste chinois trouvera à s'en réjouir.

La sortie de l'accord de Nouméa n'était certes pas une entreprise facile. Fallait-il pour autant, au nom d'un calcul hasardeux, la réduire à une aventure pavée de toutes les incertitudes possibles ?

20 novembre 2021

Jean-François Merle  
Ancien conseiller de Michel Rocard pour l'outre-mer

---

<sup>3</sup> Jean-François Merle, « La France ne serait-elle pas plus belle liée par un partenariat durable avec un État calédonien ? », *Le Monde*, 16 septembre 2021

# Qui jette le Caillou dans la mare ?

**A moins de deux mois du 3<sup>e</sup> référendum que l'Etat français a décidé d'organiser le 12 décembre, l'ambiance sur le Caillou est à la crispation entre l'ensemble du mouvement indépendantiste réclamant son report en 2022 et les forces dites «loyalistes» réclamant son maintien sur fond d'une position gouvernementale pour l'instant inchangée quant à l'échéance. Mais qu'en est-il des tenants et aboutissants de cette situation ?**

## **Vague pandémique, mesures sanitaires et coutume de deuil**

Après dix-huit mois de situation «covid-free» sur l'ensemble du Territoire au prix de mesures très strictes acceptées par tous (isolement de la Grande Terre et des îles, restriction de circulation inter-îles et des entrées, quatorzaine obligatoire...) , le variant Delta de la pandémie s'est récemment et subrepticement invité sur le Territoire déclenchant une terrible vague de contamination. A ce jour plus de 260 décès en quelques semaines (ce qui équivaudrait à plusieurs dizaines de milliers de morts pour la France hexagonale !) dont plus de 50 % concernant la communauté kanak et plus de 25 % la communauté océanienne, sur fond de comorbidités assez répandues (surpoids, diabète, conditions de vie précaires). Face à cette catastrophe sanitaire touchant très inégalement les différentes populations du Territoire, le gouvernement actuel dirigé par Louis Mapou, figure importante de la tendance UNI-Palika du FLNKS (ancien représentant du FLNKS en France dans les années 80-90 après Jimmy Ounei, aujourd'hui décédé, et Hnalaine Ureguei) a pris des mesures à la fois raisonnées et très fortes (gestes barrières, port du masque, pass sanitaire, mesures de confinement ciblées, obligation vaccinale dans un proche avenir...) montrant par là tout le sens des responsabilités de la part des dirigeants indépendantistes, et obtenant l'accord quasi unanime de tous les courants politiques, y compris opposés, au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs les communautés mélanésiennes et polynésiennes dans la douleur font preuve, elles aussi, de leur parfaite obéissance aux restrictions des enterrements notamment en acceptant des sépultures provisoires près de Nouméa sans pouvoir accompagner leurs proches à leur terte et/ou île d'origine, et de ne pas pouvoir provisoirement respecter leurs rituels de deuil coutumier longs et compliqués nécessitant le déplacement de tribus entières impossible en ces temps de restriction de circulation et de gestes barrières. Il en résulte bien humainement une quasi-impossibilité d'avoir la tête, le temps et l'énergie à l'organisation d'une campagne électorale référendaire ; d'où l'unanimité du camp indépendantiste (toutes les tendances du FLNKS, ainsi que toutes les autres composantes - MNSK, PT, USTKE, Dynamic Sud -) réclamant un report du référendum en 2022, la date limite prévue par les Accords de Nouméa étant avant octobre 2022.

Dans le même temps, les forces attachées au maintien du Territoire dans la République française, rassemblées dans « les Voix du Non », s'arc-boutent quasi unanimement (sauf Calédonie Ensemble qui accepte d'envisager un report éventuel en cas de pandémie incontrôlée) sur la date initialement prévue ayant parfaitement compris que, pour elles, la campagne référendaire se fait quasi toute seule tout simplement en mettant l'accent sur toutes les mesures sanitaires exceptionnelles - et réelles ! - que le gouvernement français met en place pour faire face localement à la pandémie et à ses conséquences (réserve sanitaire massive venue de métropole, transfert de malades, aides aux entreprises et aux personnels) prouvant par avance tout l'intérêt de rester « dans la France » pour le futur. Et certains de leurs leaders en rajoutent sur la nécessité d'enfin « purger » les Accords de Nouméa qui n'ont que trop durer, tout comme le sénateur Pierre Frogier, ancien compagnon de Pierre Maresca, ancien pied-noir pro-OAS (aujourd'hui décédé), de sinistre mémoire au temps des milices Lafleur, réclamant récemment plus d'engagement de l'Etat français. Ce même Frogier est l'un des tenants d'une proposition de donner une autonomie accrue aux 3 Provinces actuelles en cas de victoire du Non à l'indépendance comme gage donné aux indépendantistes, tout en peinant à cacher le dangereux projet de partition qui en découlerait avec une Province Sud rassemblant 75 % de la population du Territoire (et la plus importante population kanak aussi !) ainsi que 75 % de l'économie locale ! Et, il y a quelques mois, un autre des anciens lieutenants de Jacques Lafleur, Pierre Brétegnier, d'une famille rapatriée du Maroc devenu indépendant en Nouvelle-Calédonie, qui

fut l'un des signataires des Accords de Matignon de 1988 au titre du RPCR, l'une des principales têtes pensantes de la droite coloniale déclarait au moment où elle venait de perdre la majorité au Congrès en avril 2021 : « *En route vers l'indépendance kanak ? C'est naturel de discuter avec les leaders indépendantistes mais ils gagnent à chaque fois du terrain. Systématiquement, chacune de leur revendication touchant à l'avenir institutionnel du pays ou à la politique d'exploitation du nickel commence sous la pression violente du FLNKS et, au final, quand ils n'ont pas tout obtenu - ce que les négociateurs loyalistes annoncent comme une victoire - ils ont, à chaque fois, fait avancer d'un pas la Nouvelle-Calédonie vers l'indépendance kanak et socialiste [...] D'où la Calédonie ressort à chaque fois un peu moins française. Il faudra un jour se donner les moyens de stopper ce processus, sinon de l'inverser.* » Ce qui résume l'état d'esprit actuel revanchard des «loyalistes» !

### **Et le gouvernement français, garant des Accords passés, s'en tient-il à la neutralité ?**

Tout en affirmant s'en tenir à sa soi-disant neutralité dans l'application stricte des Accords de Nouméa de 1998, faisant suite aux Accords de Matignon de 1988, en fait, le gouvernement français s'affirme clairement partisan du maintien dans la France : « *La France serait moins belle sans la Nouvelle-Calédonie !* », *dixit* Macron ; ou la récente intervention du Premier ministre Castex à l'Assemblée nationale : « *Nous avons réaffirmé notre souhait fort que le choix des Calédoniens soit celui de la France.* ». Ce qui rend cette campagne référendaire totalement inéquitable et faussée, d'autant qu'il a récemment produit le document sur les « Conséquences du Oui et du Non », totalement déséquilibré entre les avantages du Non et les risques du Oui ! Et par ailleurs dans le grand projet d'Axe indo-pacifique cher à Macron depuis 2017, et récemment ridiculisé par le choix australien des sous-marins nucléaires étatsuniens, la Nouvelle-Calédonie est une pièce maîtresse ; ce qui peut d'ailleurs s'entendre - sans pour autant l'accepter - sur fond d'avancée de la Chine dans nombre de nouveaux Etats indépendants du Pacifique.

Paul Néaoutyne, signataire des accords de Nouméa, ancien bras-droit de Jean-Marie Tjibaou et actuel président de la Province Nord, a raison d'invoquer le respect de la parole donnée car, lors du dernier Comité des signataires avec Edouard Philippe en 2019, celui-ci avait aussi lui-même fait la proposition d'un référendum en septembre 2022, après les échéances présidentielle et législatives nationales pour éviter toute collusion. Rappelons-nous l'attaque de la grotte d'Ouvéa en 1988 dans le cadre d'un bras de fer Chirac - Mitterrand dans l'entre-deux tours de la présidentielle ! Mais le gouvernement Castex a changé la donne préférant demander à son ministre des Outre-Mer, Sébastien Lecornu, d'organiser des « rencontres Léprédour » (du nom d'un îlot calédonien en face de Boulouparis, propriété du Haut-Commissariat, surnommée « l'île du Haussaire »), en vase clos avec des invités sélectionnés plutôt que de rester fidèle aux Comités des signataires réguliers à Matignon. Certes il en va de la prérogative du gouvernement de fixer la date du référendum, mais, depuis des mois et bien avant la vague virale, le camp indépendantiste a fait connaître sa préférence pour 2022. Et aujourd'hui, déjà 25 communes indépendantistes refusent d'organiser le scrutin du 12 décembre.

Par ailleurs, internationalisant le problème, l'ambassadeur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'ONU vient solennellement, au nom du groupe Fer de lance rassemblant les Etats mélanésiens du Pacifique et le FLNKS comme membre à part entière, de demander au gouvernement français un report au nom de la situation sanitaire exceptionnelle actuelle sur le Territoire.

### **Qui sont les fauteurs d'éventuels troubles à venir ?**

Oui les boycotts anciens décidés par les Kanak rappellent des moments douloureux, mais à chaque fois avaient-ils le choix devant des trahisons successives de la parole donnée et des projets authentiquement néocoloniaux ? Les «loyalistes» ont beau jeu de tenter de faire peur à l'évocation de ces boycotts, tout en prédisant déjà de funestes lendemains en cas de résultats faussé par la « non-participation » kanak (mot d'ordre unitaire actuel), allant même jusqu'à demander l'application des résultats du 2<sup>e</sup> référendum du fait de l'impossibilité de tenir le 3<sup>e</sup> par la faute des Kanak ! Mais qu'elles étaient les situations qui avaient poussé les Kanak au boycott, y compris actif ; qui en étaient responsables à l'origine ?

Alors ceux et celles qui risquent de provoquer des troubles à venir sont ceux et celles, gouvernement français compris, qui refusent de reporter le référendum en 2022, ne serait-ce que par respect pour la coutume de deuil du peuple kanak si durement touché par la pandémie (avec le décès de nombreux cadres du mouvement indépendantiste dans la fleur de l'âge, sans pour autant oublier tous et toutes les anonymes de tous âges).

Puissent l'humanité et la raison prendre le pas sur les calculs bassement politiciens ; il en va du destin commun dans le Pays ! Soutenons le peuple kanak, encore aujourd'hui dans une nouvelle et terrible épreuve, dans sa revendication d'une Kanaky - Nouvelle-Calédonie souveraine et indépendante dans le respect de toutes les composantes de sa population !

**Daniel Guerrier, ancien co-président de l'AISDPK en compagnie de Jean Chesneaux, Jean-Jacques De Felice et Alban Bensa dans les années 80, aujourd'hui tous trois disparus - Alban venant de nous quitter ce 10 octobre, et je tiens à saluer ici sa mémoire -.**

**SOLIDARITÉ  
AVEC LE PEUPLE  
KANAK**

**REPORT DU  
RÉFÉRENDUM**



# **MEETING À LA BOURSE DU TRAVAIL**

**le jeudi 9  
Décembre  
2021 à  
18h30, 3 rue  
du Château,  
Paris 10**

**I'Etat français a décidé  
unilatéralement de fixer la  
date du troisième  
consultation référendaire  
de sortie de l'accord de  
Nouméa au 12 Décembre  
2021.**

**Malgré le refus de tous les  
partis indépendantistes de  
participer pour cause de  
nombreux deuils dus au  
Covid , il s'obstine et  
envoie 2000 gendarmes  
sur place.**

**Un scrutin  
d'autodétermination sans  
participation du peuple  
colonisé n'a pas de valeur  
et doit être reporté**

**site web à contacter :**

**<https://solidaritekanaky.fr/>**

**MJKF(Mouvement des jeunes kanak en  
France)**

**Collectif Solidarité Kanaky**

**AISDPK(association d'information et de soutien  
aux droits du peuple kanak)**